



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR - 31790

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 MARS 2024

Date de la convocation
15 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18
Présents : 14
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Sauveur dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe PETIT, Maire.

Présents : Mmes DELPECH Estelle, BASLE Nathalie, ROQUES Sandrine, DUFRENE Estelle, MM. PETIT Philippe, FRANCOU Didier, BRACHET Philippe, CORACIN Olivier, LAPEYRE Bernard, BELLANCA Nicolas, IANNELLI Ermanno, TURLAN Arnaud, PICHON Géraud, CHANIER Cédric.

Absents : QUERCY Corinne, NOUYERS Catherine

Absents excusés : DAILLUT Marina, JOUCLA Valérie

Pouvoirs : Mme JOUCLA Valérie à M. PETIT Philippe

Y assiste également : M. Olivier DAGUERRE, directeur général des services (DGS)

ORDRE DU JOUR

Finances

1. Budget principal : approbation du Compte de Gestion 2023
2. Budget principal : vote du Compte Administratif 2023
3. Budget annexe lotissement : vote du Compte de Gestion 2023
4. Budget annexe lotissement : approbation du Compte Administratif 2023

Aménagement urbain

5. Dénomination nom de rue.

Patrimoine

6. Candidature de la Commune à l'acquisition de parcelles – terrains DELLUC.

Enfance

7. Création d'un ALSH commun avec la Commune de Vacquiers.

Monsieur Géraud PICHON est désigné secrétaire de séance.

Délibération 2024-02-01

7. Finances locales/ 7.1 Décisions budgétaires

BUDGET PRINCIPAL : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de

développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur Philippe PETIT met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

Délibération 2024-02-02

77. Finances locales/ 7.1 Décisions budgétaires

BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu la délibération du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023

Monsieur Philippe PETIT, Maire de Saint-Sauveur passe la présidence à Monsieur Didier FRANCOU, pour présider la séance pendant le vote du compte administratif. M. Philippe PETIT ne prendra pas part au vote.

Pour mémoire, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif 2023 au niveau du chapitre pour la section d'investissement, et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	756 350,00	754 631,03	0,00	0,00	1 718,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 205 000,00	1 146 799,69	0,00	0,00	58 200,31
014	Atténuations de produits	30 000,00	27 322,00	0,00	0,00	2 678,00
65	Autres charges de gestion courante	355 600,00	351 764,35	600,00	0,00	3 235,65
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 346 950,00	2 280 517,07	600,00	0,00	65 832,93
66	Charges financières	48 735,00	38 582,08	5 501,81	0,00	4 651,11
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	14 000,00	13 460,20			539,80
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 410 685,00	2 332 559,35	6 101,81	0,00	72 023,84
023	Virement à la section d'investissement (2)	354 449,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	124 196,00	121 210,10			2 985,90
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		478 645,00	121 210,10			357 434,90
TOTAL		2 889 330,00	2 453 769,45	6 101,81	0,00	429 458,74
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(2) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	7 408,22	95,15	0,00	17 496,63
70	Produits services, domaine et ventes div	176 504,00	124 468,93	47 000,00	0,00	5 035,07
73	Impôts et taxes	1 950 689,00	1 954 709,12	0,00	0,00	-4 020,12
74	Dotations et participations	489 595,00	492 482,76	13 373,67	0,00	-16 261,43
75	Autres produits de gestion courante	3 200,00	2 402,05	0,00	0,00	797,95
Total des recettes de gestion courante		2 644 988,00	2 581 471,08	60 468,82	0,00	3 048,10
76	Produits financiers	0,00	75,81	0,00	0,00	-75,81
77	Produits exceptionnels	290,00	34 714,26	0,00	0,00	-34 424,26
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 645 278,00	2 616 261,15	60 468,82	0,00	-31 451,97
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	44 052,00	31 551,44			12 500,56
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		44 052,00	31 551,44			12 500,56
TOTAL		2 689 330,00	2 647 812,59	60 468,82	0,00	-18 951,41
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(1) 200 000,00				

Pour information :

A	RESULTAT DE L'EXERCICE	248 410,15 €
B	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	200 000,00 €
C	RESULTAT A AFFECTER (A+B)	448 410,15 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 818,00	19 195,10	66 516,00	35 106,90
204	Subventions d'équipement versées	137 133,00	6 900,00	7 200,00	123 033,00
21	Immobilisations corporelles	346 469,78	196 519,55	141 250,55	8 699,68
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	342 021,57	0,00	0,00	342 021,57
Total des opérations d'équipement		65 000,00	85 991,03	245 664,70	-266 655,73
Total des dépenses d'équipement		1 011 442,35	308 605,68	460 631,25	242 205,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	944 328,58	6 920,11	0,00	937 408,47
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	169 301,00	169 300,60	0,00	0,40
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00			
Total des dépenses financières		1 183 629,58	176 220,71	0,00	1 007 408,87
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 195 071,93	484 826,39	460 631,25	1 249 614,29
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	44 052,00	31 551,44		12 500,56
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		44 052,00	31 551,44		12 500,56
TOTAL		2 239 123,93	516 377,83	460 631,25	1 262 114,85
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 180 751,07			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	481 410,50	34 200,00	386 604,54	60 405,96
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		481 410,50	34 200,00	386 604,54	60 405,96
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	694 619,85	905 734,64	0,00	-211 114,79
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	335 199,65	335 199,65	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	430 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 459 819,50	1 240 934,29	0,00	218 885,21
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 941 230,00	1 275 134,29	386 604,54	279 291,17
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	354 449,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	124 196,00	121 210,10	0,00	2 985,90
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		478 645,00	121 210,10	0,00	357 434,90
TOTAL		2 419 875,00	1 396 344,39	386 604,54	636 726,07

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information :

D	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	879 966,56 €
	RESULTAT DE L'EXERCICE	1 128 376,71 €
E	SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	-73 826,71 €

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Didier FRANCOU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Philippe PETIT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- 2° les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° vote et arrête les résultats définitifs ;

Monsieur Didier FRANCOU met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	13
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	13

Monsieur Philippe PETIT reprend la présidence de la séance.

7. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

Il est proposé au Conseil Municipal,

- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DE DECLARER à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur Philippe PETIT met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

8. Finances locales/7.1 Décisions budgétaires

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu la délibération du 13 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023

Monsieur Philippe PETIT, Maire de Saint-Sauveur passe la présidence à Monsieur Didier FRANCOU, pour présider la séance pendant le vote du compte administratif. M. Philippe PETIT ne prendra pas part au vote.

Pour mémoire, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif 2023 au niveau du chapitre pour la section d'investissement, et au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	93 394,09	9 857,08	0,00	0,00	83 537,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		93 394,09	9 857,08	0,00	0,00	83 537,01
66	Charges financières	6 680,00	6 677,40	0,00	0,00	2,60
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	7 177,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		107 251,09	16 534,48	0,00	0,00	90 716,61
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	744 953,83	744 953,83			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	6 680,00	6 677,40			2,60
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		751 633,83	751 631,23			2,60
TOTAL		858 884,92	768 165,71	0,00	0,00	90 719,21
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(a) 829,08				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	330 733,00	217 250,00	0,00	0,00	113 483,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		330 733,00	217 250,00	0,00	0,00	113 483,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		330 733,00	217 250,00	0,00	0,00	113 483,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	522 301,00	522 301,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	6 680,00	6 677,40			2,60
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		528 981,00	528 978,40			2,60
TOTAL		859 714,00	746 228,40	0,00	0,00	113 485,60
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(b) 0,00				

Pour information :

A	RESULTAT DE L'EXERCICE	-21 937,31 €
B	RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	- 829,08 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 170,00	160 169,28	0,00	0,72
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 012,00			
	Total des dépenses financières	172 182,00	160 169,28	0,00	12 012,72
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	172 182,00	160 169,28	0,00	12 012,72
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	522 301,00	522 301,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	522 301,00	522 301,00		0,00
	TOTAL	694 483,00	682 470,28	0,00	12 012,72
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	744 953,83	744 953,83		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	744 953,83	744 953,83		0,00
	TOTAL	744 953,83	744 953,83	0,00	0,00
	Pour information	(2) 85 046,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Pour information :

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT

147 529,72 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

124 763,33 €

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Didier FRANCOU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Philippe PETIT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° eu égard aux résultats de l'exercice, il n'y a pas lieu de reporter une affectation de résultat,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° vote et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2023.

Monsieur Didier FRANCOU met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	13
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	13

Monsieur Philippe PETIT reprend la présidence de la séance.

Délibération 2024-02-05

8. Domaine de compétences/8.4 Aménagement du territoire

DENOMINATION NOM DE RUE – IMPASSE DE LA BORDETTE

Vu les articles L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la Commune. La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail de la Poste et des autres services publics locaux ou commerciaux, la localisation sur les GPS, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles.

À la suite d'une division parcellaire, il est nécessaire de procéder à une dénomination d'une impasse dans le secteur La Bordette.

Il est proposé de dénommer l'impasse sise au 80 impasse de la Bordette : Impasse des loriots

Monsieur Philippe PETIT met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

3. Domaine et patrimoine/3.1 Acquisitions

CANDIDATURE DE LA COMMUNE A L'ACQUISITION DE PARCELLES – TERRAINS DELLUC.

La SAFER est chargée de la vente des terrains dans le cadre de la succession de M. DELLUC pour un total de 38 ha 46 a 85 ca. Elle a procédé à un appel à candidature pour tout ou partie de ces terres agricoles et de la ferme.

La Commune a fait acte de candidature auprès de la SAFER en ligne en date du 19 janvier, candidature confirmée par un rendez-vous avec la conseillère foncière le 16 février 2024 sur les parcelles suivantes pour les projets suivants :

- Dans le cadre de l'extension du cimetière : ces parcelles pourraient permettre un échange avec les parcelles voisines du cimetière :

Lieu-dit	Sectio n	N° parcelle	Surface
LA FIOU	A	0432	28 a 60 ca
LA FIOU	A	0433	16 a 50 ca

- Dans le cadre de l'extension du complexe sportif : création d'un terrain de sport enherbé de 1ha10 environ et location par bail rural le solde à un exploitant désigné par la SAFER.

LA RIVIERE	A	0332	1 ha 81 a 70 ca
LA RIVIERE	A	0333	74 a 30 ca

Le prix d'achat de ces parcelles pour un total de 3ha 01a 10 ca est de 36 000,00€, hors frais de notaire. Le prix d'achat se décompose de la manière suivante :

- Prix d'acquisition : 36 000€
- Frais d'intervention SAFER : 3 000 €
- TVA SAFER : 600 €

Soit un prix d'achat de 39 600 € TTC hors frais de notaire.

La SAFER estime les frais de notaires à 1 900,00€, soit un montant total estimé à 41 500,00€.

La Commune a également la possibilité de candidater sur la parcelle suivante pour permettre à un jeune agriculteur de s'installer (via un bail rural – exploitant désigné par la SAFER) :

MASSERIB AUT	A	0715	1 ha 11 a 65 ca
-----------------	---	------	-----------------

Le prix d'achat pour cette parcelle de 1ha 11a 65 ca est de 11 000,00€, hors frais de notaire.

Le prix d'achat se décompose de la manière suivante :

- Prix d'acquisition : 11 000 €
- Frais d'intervention SAFER : 800 €
- TVA SAFER : 160 €

Soit un prix d'achat de 11 960 € TTC hors frais de notaire.

La SAFER estime les frais de notaires à 100 € supplémentaire dans le cadre d'une vente globale, soit un montant total estimé à 12 060€.

Suite à la candidature de la Commune, il est maintenant nécessaire de signer une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour l'acquisition des parcelles susmentionnées afin de formaliser l'engagement de la Commune.

L'autorisation au Maire de signer l'acte authentique fera l'objet d'une prochaine délibération.

Monsieur Philippe PETIT met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0
TOTAL	15

Délibération 2024-02-07

3. Domaine et patrimoine/3.1 Acquisitions

CREATION D'UN ALSH COMMUN AVEC LA COMMUNE DE VACQUIERS.

Face à une demande grandissante des familles, les communes de Vacquiers et de Saint-Sauveur envisagent de créer un ALSH commun pour les vacances scolaires, sur le groupe scolaire Charles Mouly à Saint Sauveur, à compter des vacances d'été 2024.

Il est envisagé, pour une première année de test et d'adaptation :

- D'ouvrir cet ALSH pour les vacances du mois de juillet et une semaine pendant les petites vacances.
- De limiter, dans un premier temps, le nombre de places à 40 enfants (à répartir entre les deux communes).
- De confier la prestation d'animation et de fourniture de repas à un prestataire extérieur. Celui-ci percevrait les aides de la CAF et les recettes des familles.
- De partager le coût avec la commune de Vacquiers selon le nombre de journées d'accueil des enfants de chaque village.

Sur la base de 40 enfants, le coût serait le suivant :

	Année pleine	2024
Prestataire animation et fourniture repas	24 000 €	12 000 €
Réchauffe et service des repas et ménage	7 600 €	5 600 €
Fluides, assurances	1 000 €	750 €
TOTAL	32 600 €	18 350 €
<i>Coût par commune si 50 % d'enfant de chaque commune</i>	<i>16 300 €</i>	<i>9 175 €</i>

A savoir que la participation du CCAS de Saint-Sauveur à l'accueil des jeunes Saint-Salvadoriens à l'ALSH de Bouloc représentait 26 333 € équivalent à 16 -17 places lors des petites vacances et 21 places pour le mois de juillet.

La tarification du service sera proposée lors d'un prochain conseil municipal après un travail en commun avec la commune de Vacquiers et le prestataire envisagé. Le projet de convention de partage des coûts sera également proposé lors d'un prochain conseil municipal. Il conviendra par ailleurs de communiquer suffisamment en amont pour prévenir les familles des changements effectués (lieu, périodes d'accueil, modalités de réservations, tarifs...).

Monsieur Philippe PETIT met au voix ce dossier :

Résultat du vote	
POUR	15
CONTRE	0

ABSTENTION	0
TOTAL	15

La séance est levée 22h00

Secrétaire de séance : Géraud PICHON



Le Maire,
Philippe PETIT

